

FORMATION BÂTIMENT DURABLE

Une nouvelle économie, locale, de l'énergie



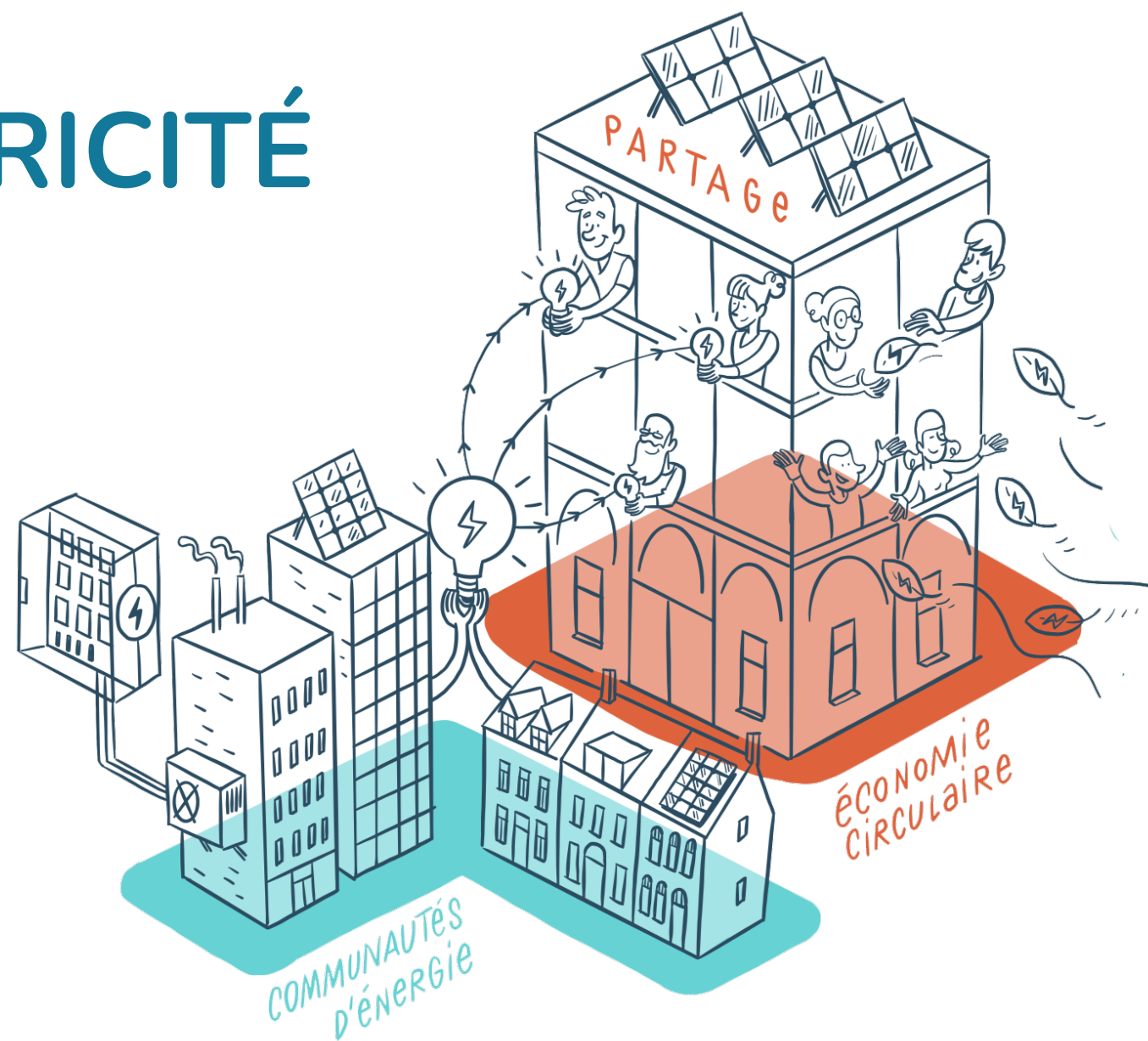
BENJAMIN WILKIN / AUTOMNE 2022

ORDRE DE LA PRÉSENTATION

- Le partage d'énergie
- Un exemple concret
- La détermination du prix de vente de l'électricité
- Le mode de financement dans une Copropriété
- Le service du Facilitateur Partage & Communauté d'énergie



LE PARTAGE D'ÉLECTRICITÉ



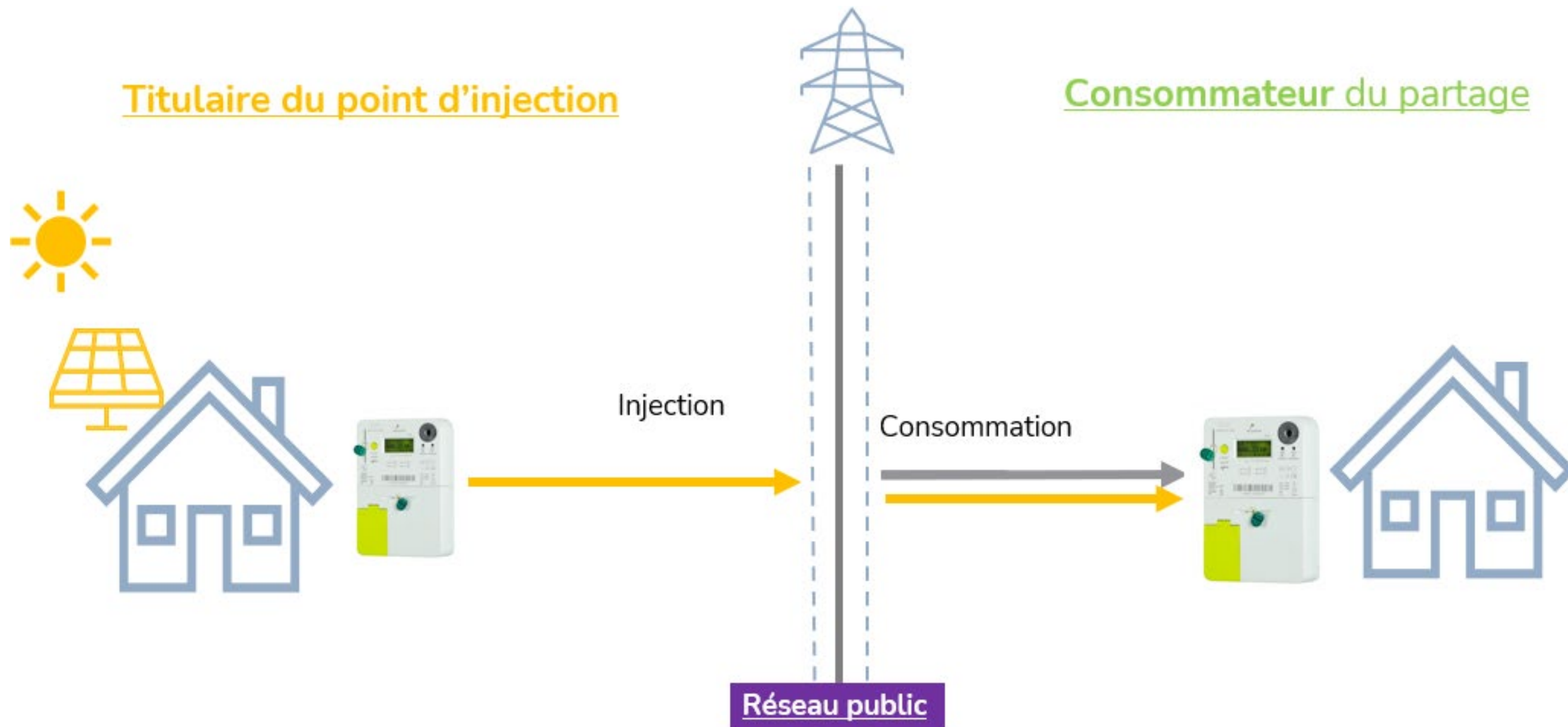
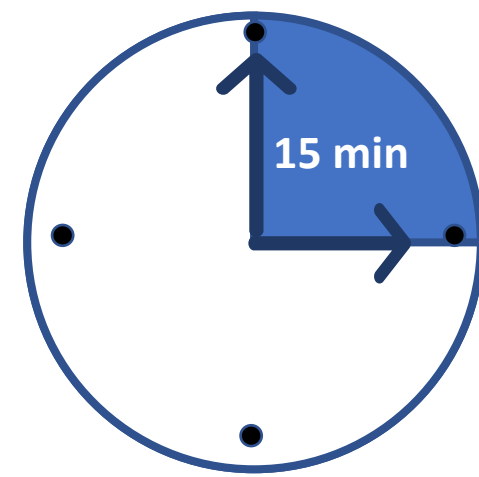
Le partage d'électricité

*Le partage d'électricité **renouvelable** peut être réalisé entre plusieurs compteurs **situés en Région Bruxelles-Capitale** pour l'électricité produite par une ou plusieurs installations de production de sources **renouvelables** qui **injectent** sur le **réseau public**.*

*Le partage est comptabilisé sur des **périodes quart-horaires**.*

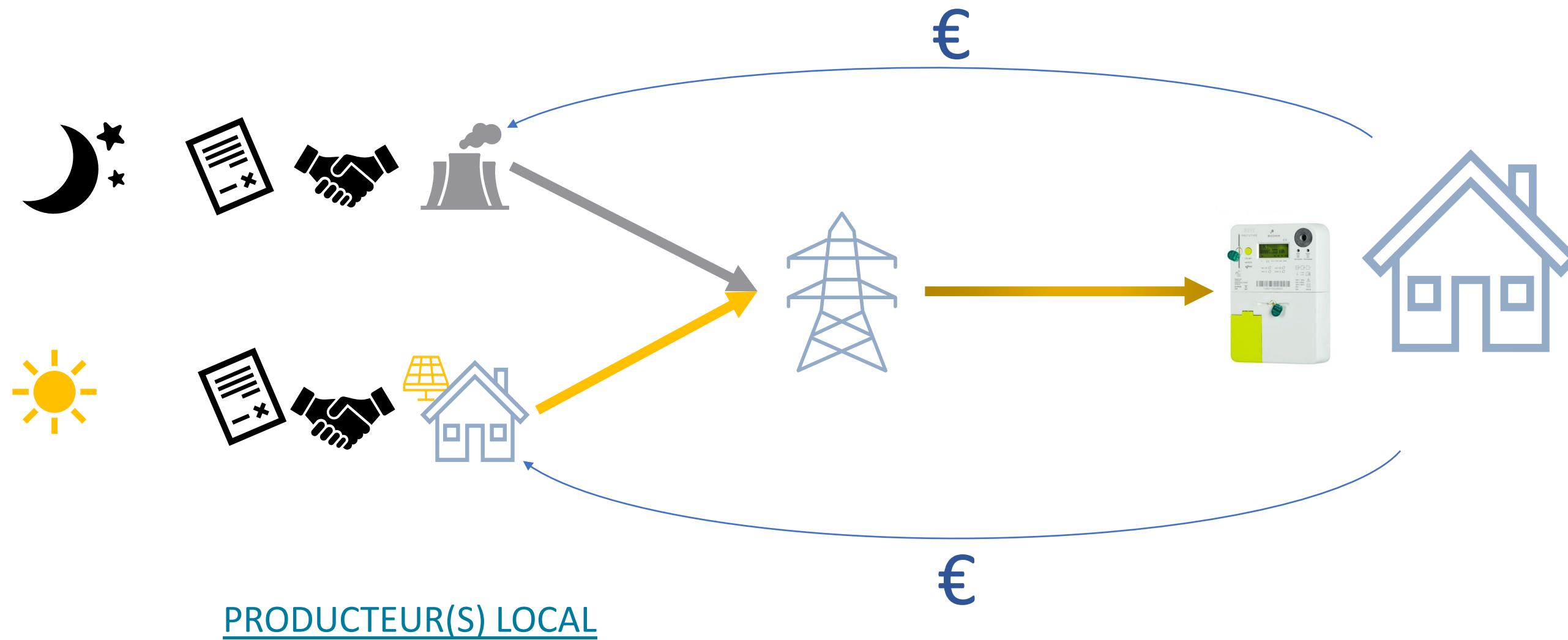


Principes Comptables du partage

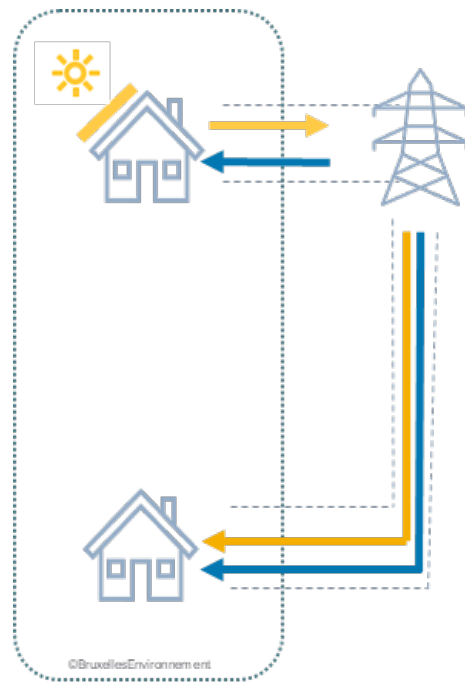


Principes contractuels

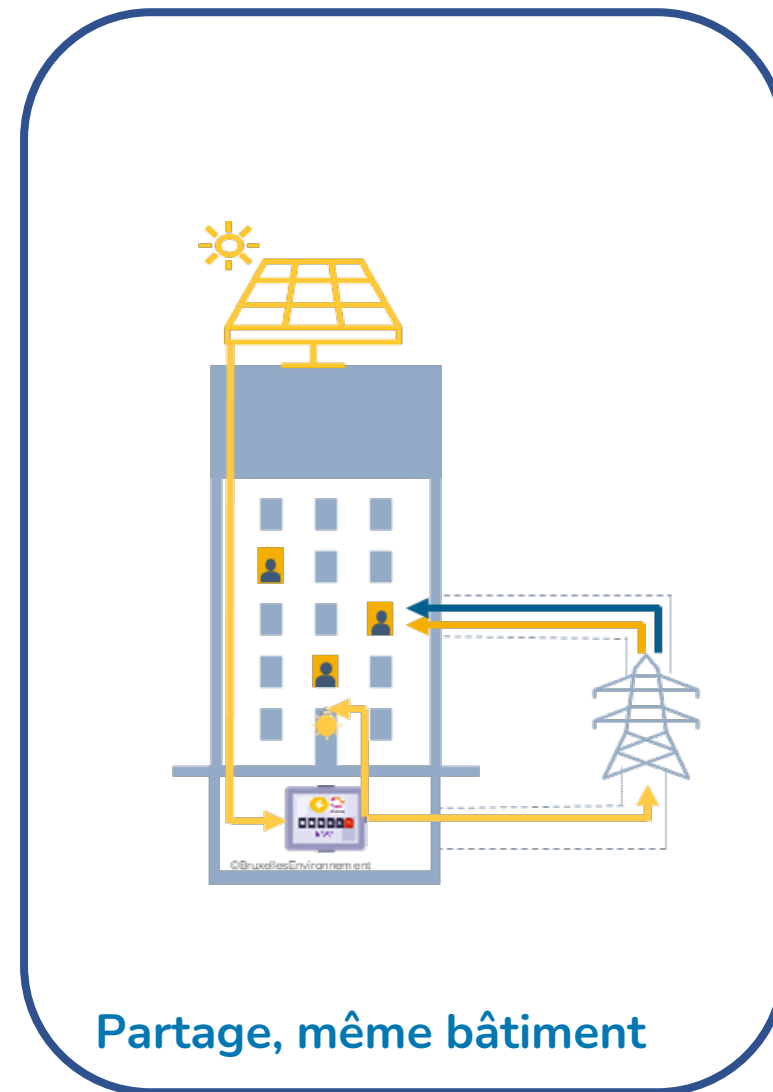
FOURNISSEUR CONVENTIONNEL



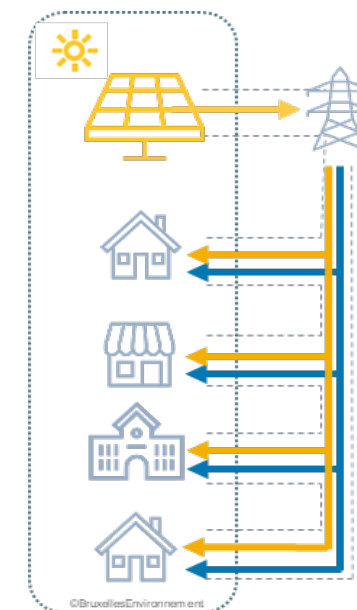
Trois manières de partager l'électricité



Echange
Pair à Pair



Partage, même bâtiment



Partage, bâtiments différents

Clients actifs

Communautés



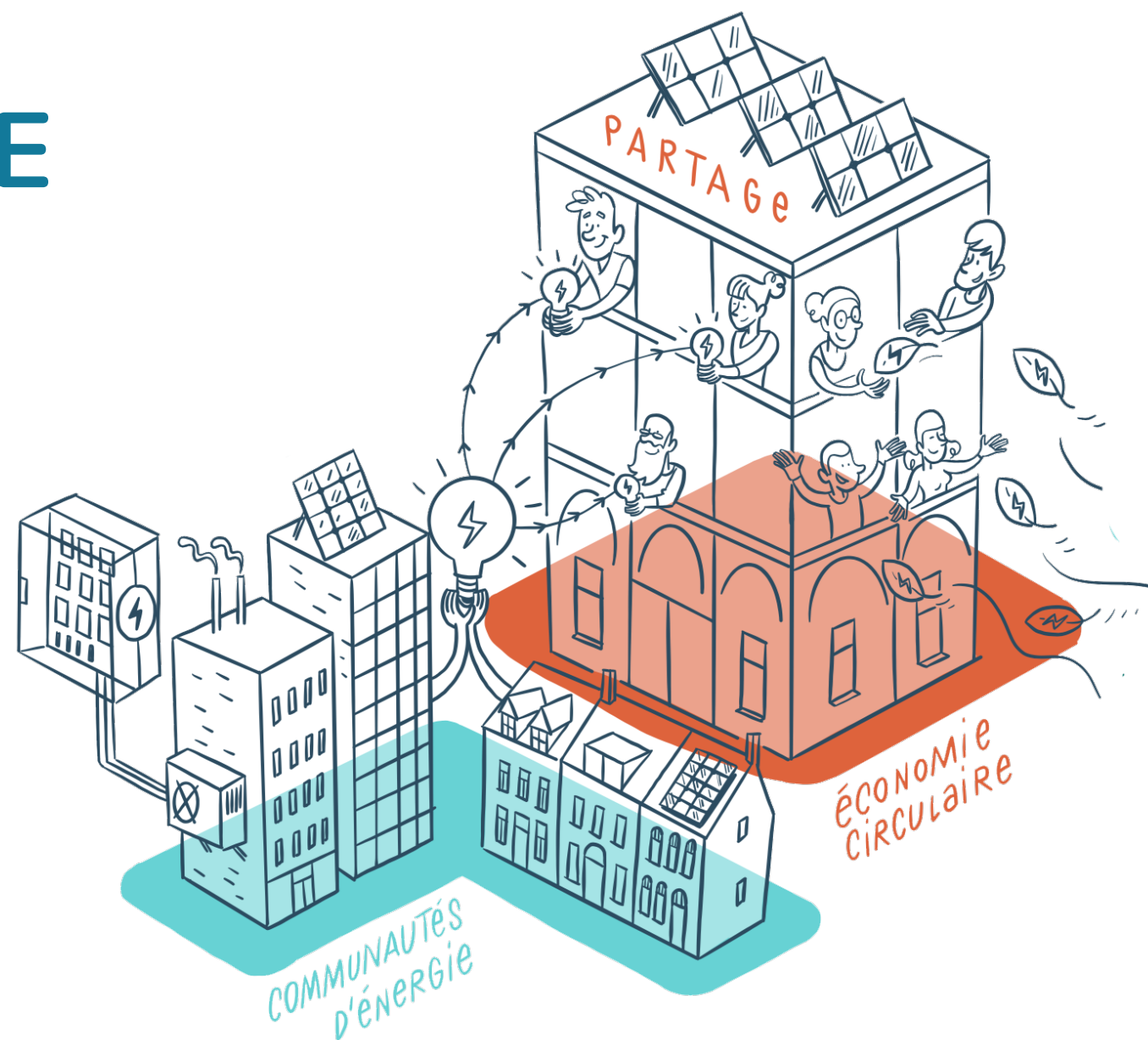
Partage au sein du même bâtiment

- Participants situés dans le même bâtiment
- Electricité issue d'une source renouvelable
- Production sur ou dans le bâtiment
- Conventions entre le(s) producteur(s), le(s) consommateur(s)
- Compteur intelligent pour chaque participant

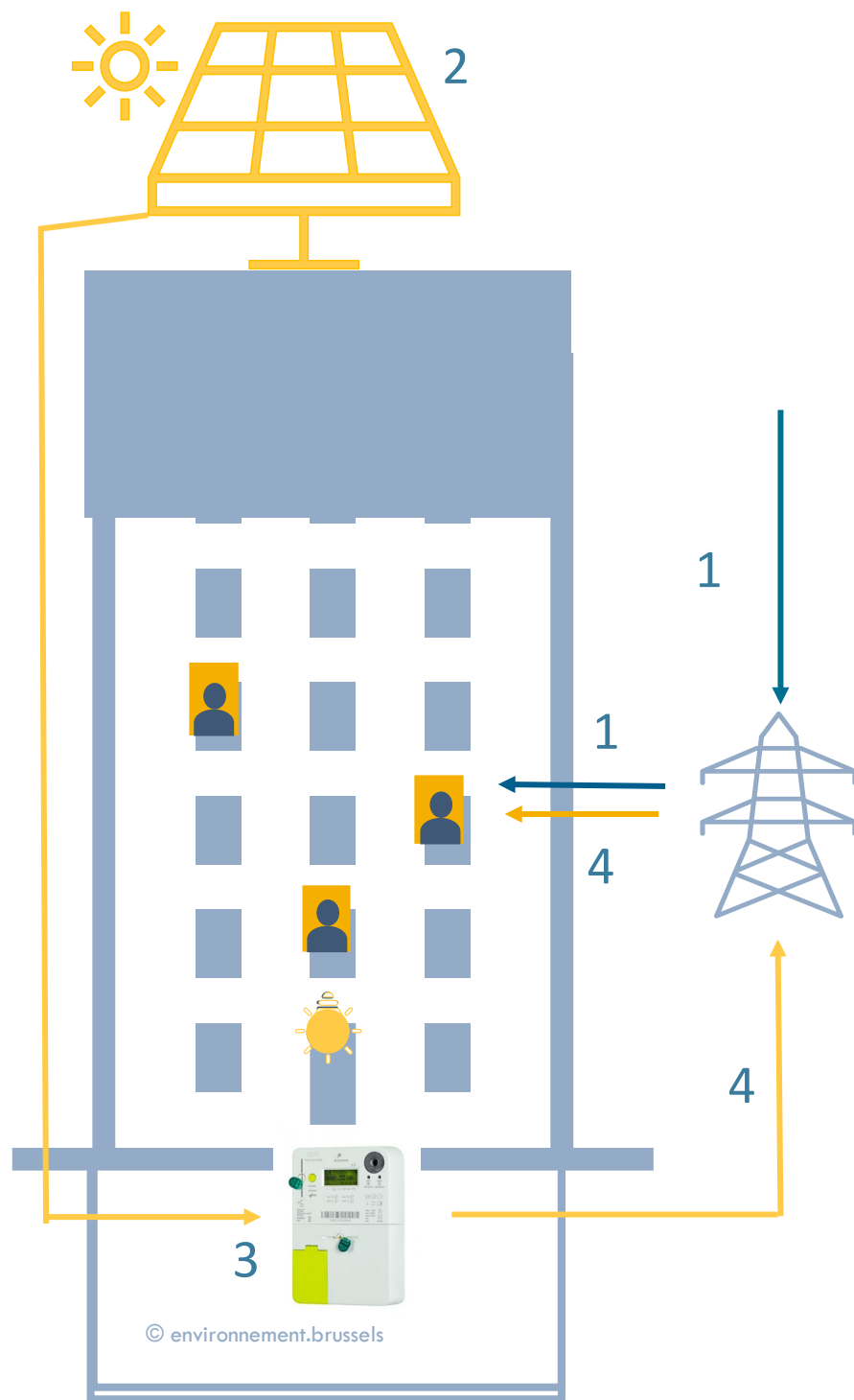


EXEMPLE DE PARTAGE

DANS UN MÊME BÂTIMENT, UNE COPROPRIÉTÉ



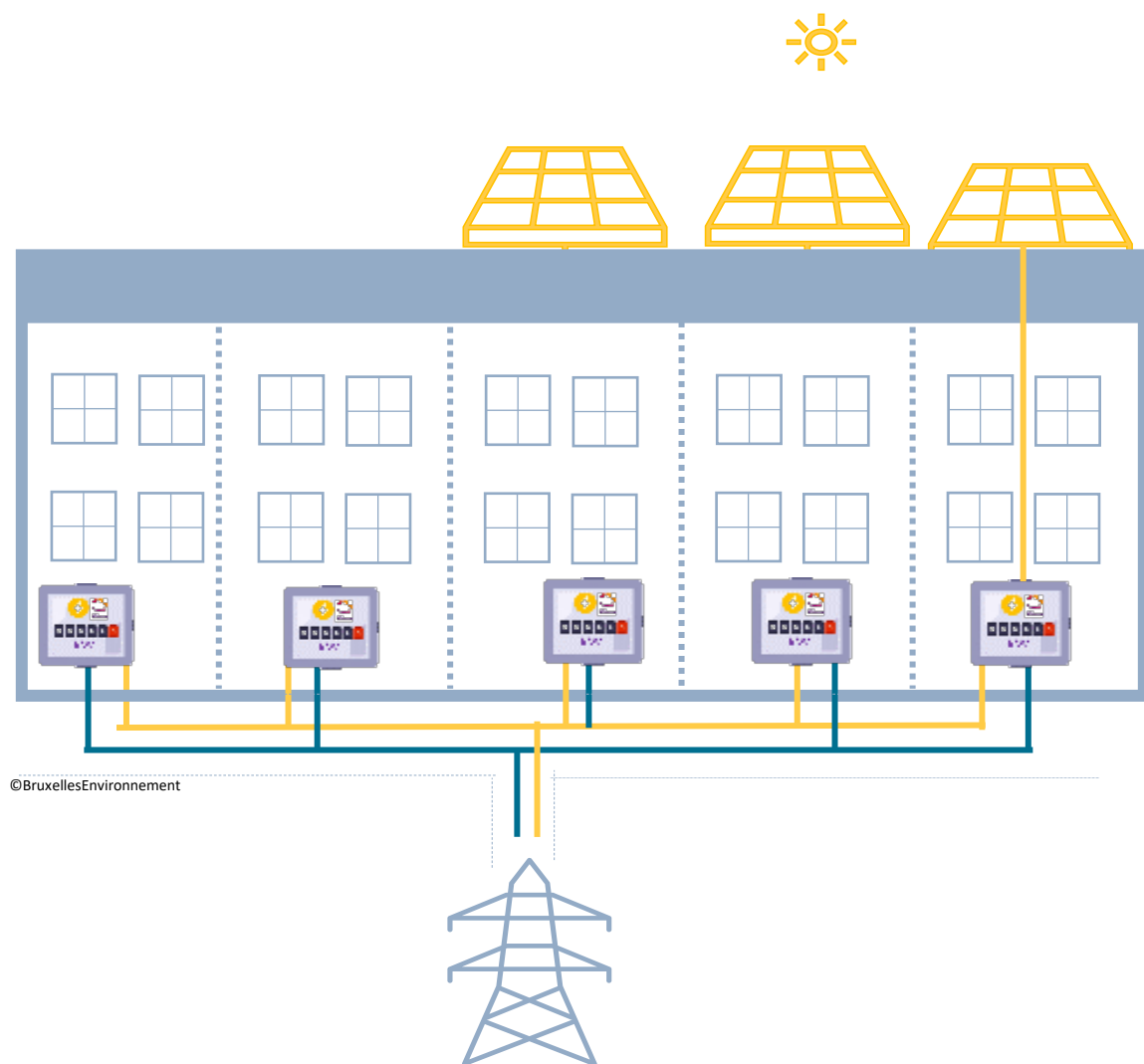
Exemple



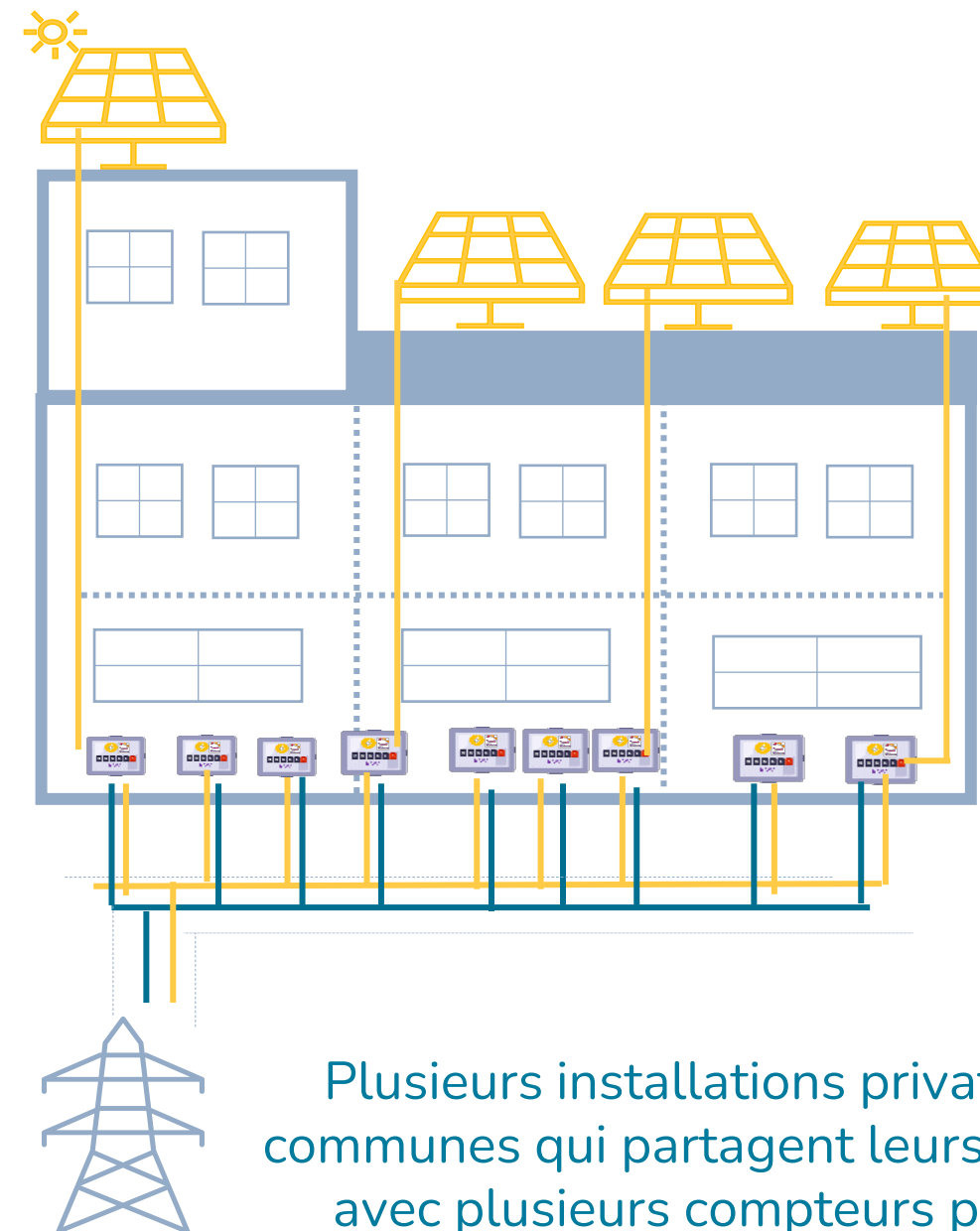
	Commodité (€/kWh)	Frais Réseau (€/kWh)
1) Chaque consommateur achète son électricité à un fournisseur	30 à 40	12
2) Une installation de production génère de l'électricité	Gratuit Ou prix local	
3) Autoconsommation physique éventuelle (et partielle)	Gratuit Ou prix local	
4) Surplus de production injecté sur le réseau et partagé avec un consommateur	3 à 18	4,6



Autres configurations possibles



Une installation privative qui partage son surplus d'autres compteurs privatifs.

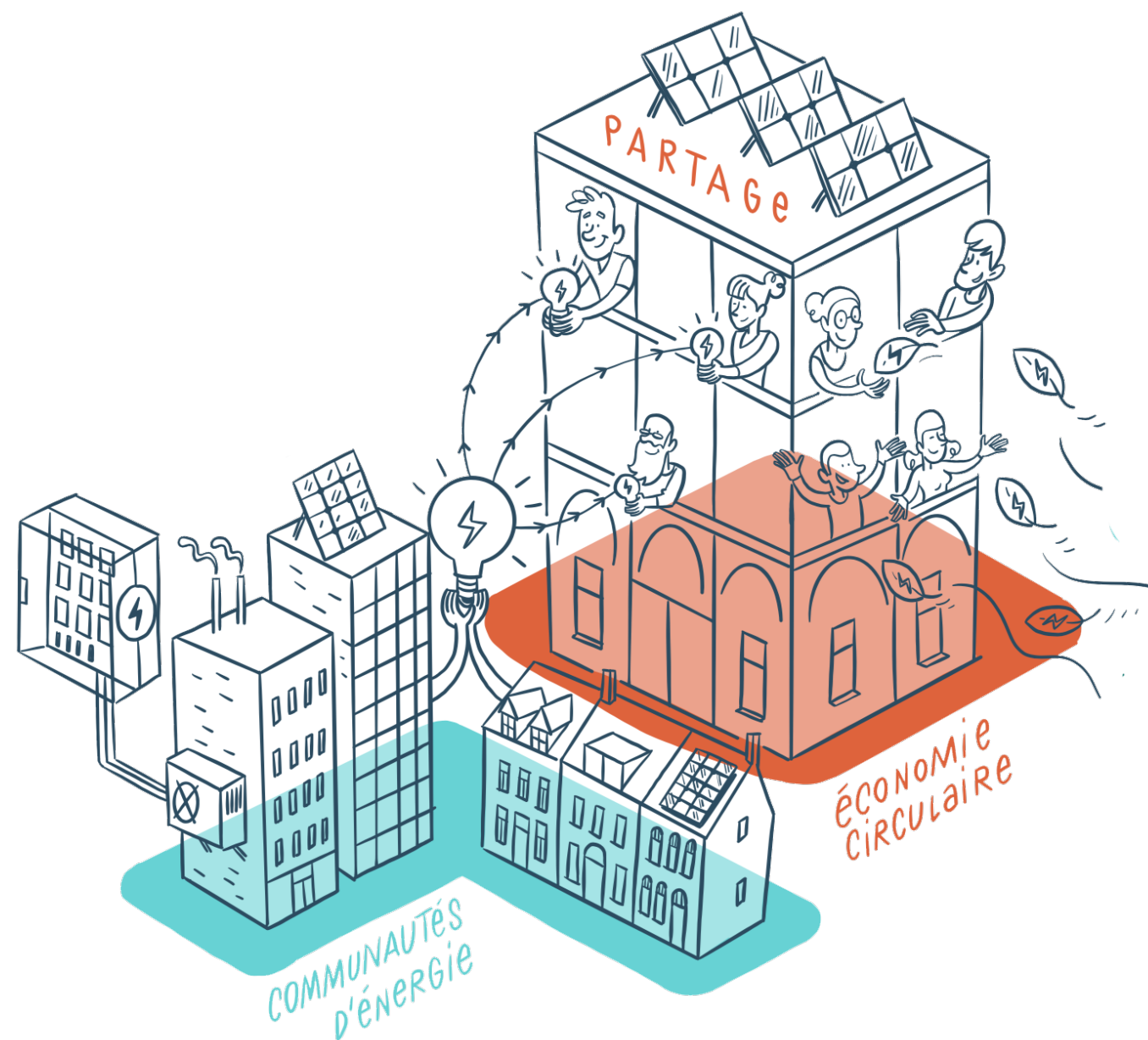


Plusieurs installations privatives ou communes qui partagent leurs injections avec plusieurs compteurs privatifs.



QUEL PRIX?

DANS UN MÊME BÂTIMENT, UNE COPROPRIÉTÉ

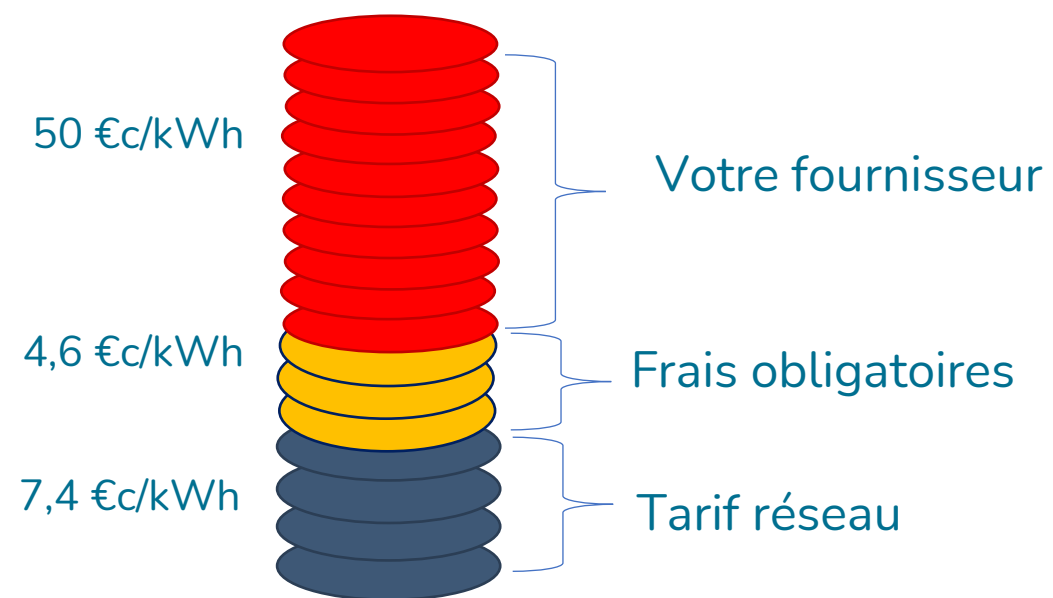


Le prix local payé par les participants

Le Prix local se détermine en fonction :

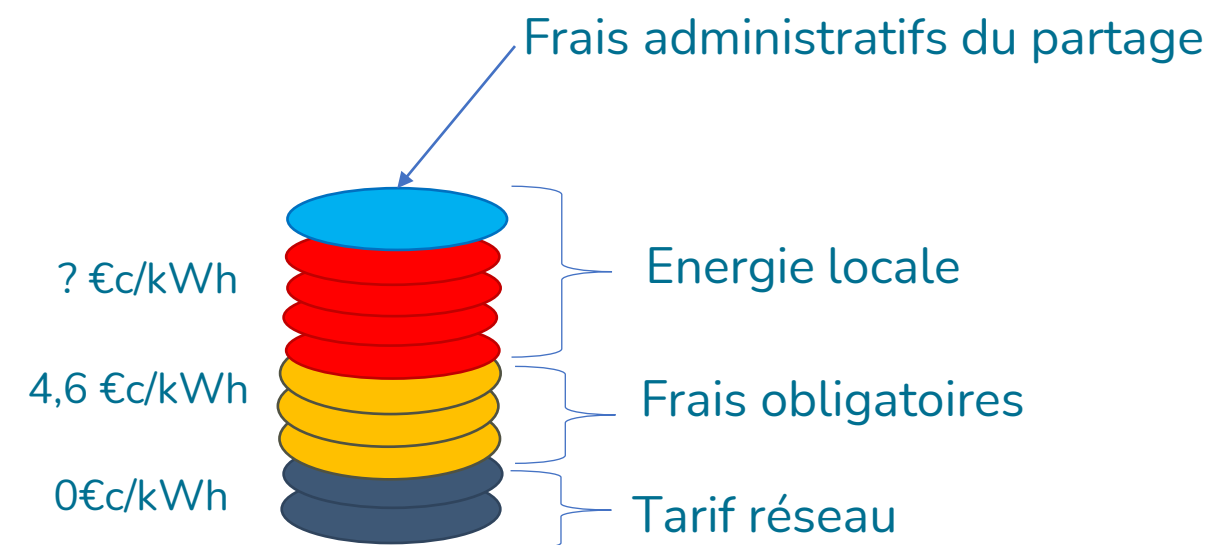
- des frais régulés : tarif réseau et frais obligatoires (taxes)
- des coûts d'amortissement (y compris les CV), d'entretien et de gestion (émettre des factures etc..)
- de l'autoconsommation physique
- de la vente du surplus (à un fournisseur)
- d'une marge de réinvestissement éventuelle

Tarif moyen Bruxellois (tarif variable)



= 62 €/kWh * Contrat variable Septembre 2022

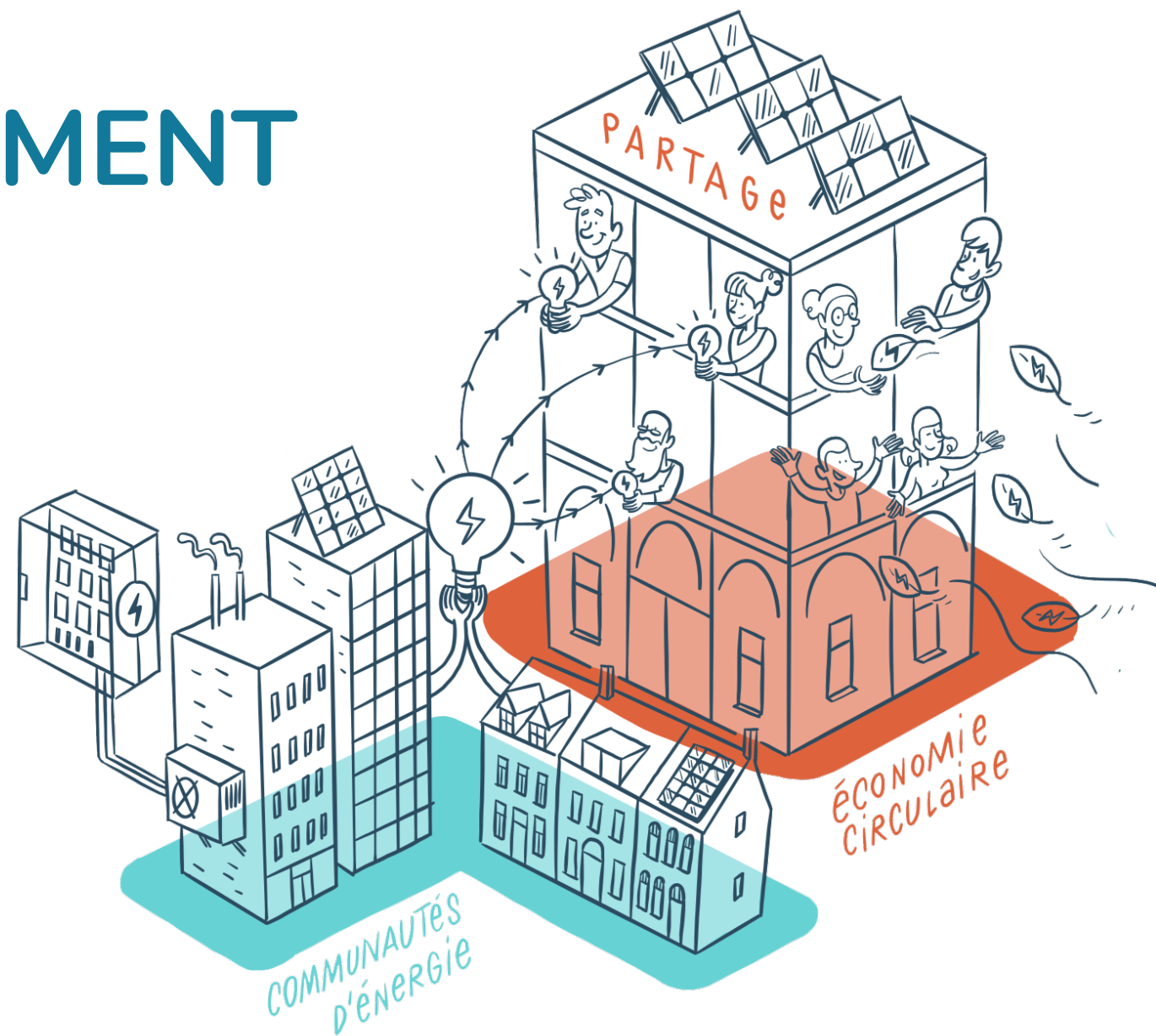
Votre prix local



= ? €/kWh



LE MODE DE FINANCEMENT



Le mode de financement

~~fonction du partage d'électricité!~~

~~fonction des millièmes!~~

-> Financement séparé avec prêt de la part de la copropriété

- 100% auprès d'une banque (ou un organisme Adhoc)
- 100% auprès des copropriétaires sur base volontaire
- Un hybride entre les deux



Le financement par certains copropriétaires (ou autres)

- Investissement divisé en parts (Ex: 40 parts de 1.000€ chacune)
- Durée de remboursement du capital définie (Ex: 7 ans)
- Rendement sur le capital défini (Ex: 4,01%/an)
- Date anniversaire de paiement
- Convention entre la copro et un prêteur

CONVENTION DE
PRÊT POUR DU
SOLAIRE

An	Montant dû avant annuité (€)	Annuité (€)	Remb. Capital (€)	Remb. Intérêt (€)
0	0,00	-1000,00		
1	-1040,09	166,67	166,67	
2	-908,44	166,67	166,67	
3	-771,52	166,67	166,67	
4	-629,10	166,67	166,67	
5	-480,97	166,67	166,67	
6	-326,91	166,67	166,67	
7	-166,67	166,67		166,67
8				
9				
	TOTAL	166,67	1000,00	166,67



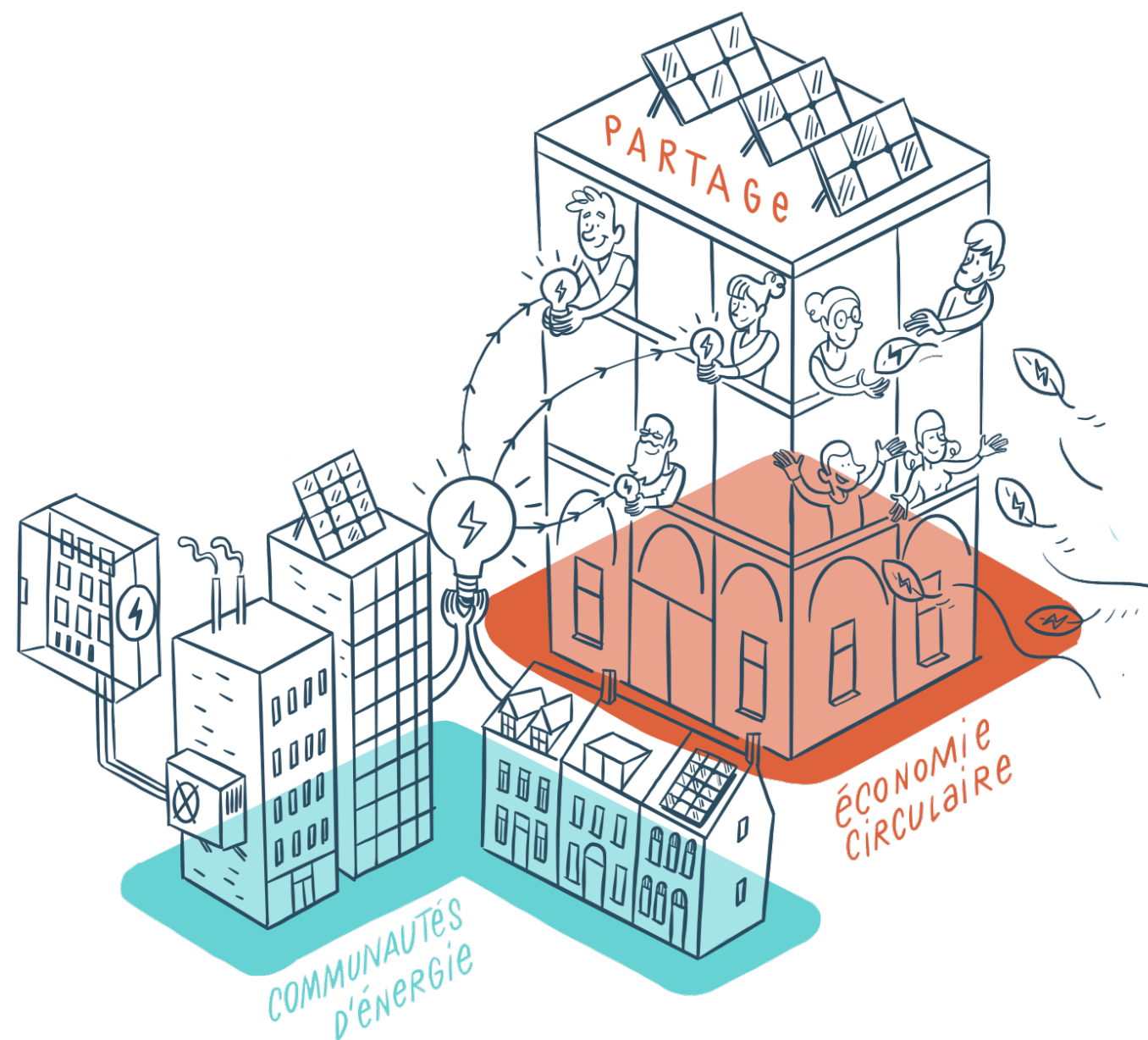
Le financement par certains copropriétaires (ou autres)

- Un beau certificat!



LE FACILITATEUR PCE

(PARTAGE & COMMUNAUTÉS D'ÉNERGIE)



Le service du Facilitateur Partage & Communauté d'énergie

Un service entièrement gratuit

Financé et géré par Bruxelles Environnement

Organisation sur 3 niveaux

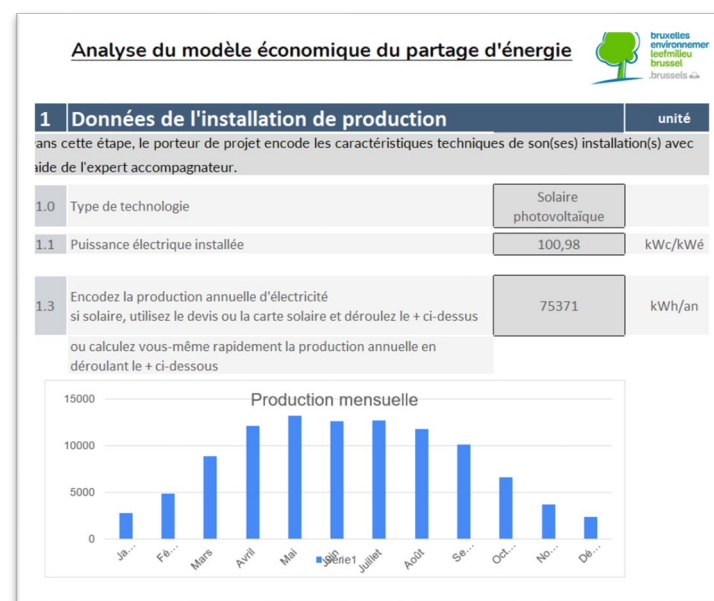
1. **Accompagnement individuel** des porteurs de projets
2. **Outils** de support
3. **Informations** générales



OUTIL ET SUPPORT

Outils simples, adaptables et gratuits

1. Outils d'analyse économique (rentabilité, clé de répartition, etc.) ;
2. Template de facturation ;
3. Template de statuts (Asbl, coopératives) ;
4. Template de contrats ;
5. Etc.



©EnergieCommune

Facture d'énergie

Date facture : 15/09/2020
Référence client : 0
Référence facture : 0

Adresse de fourniture : Avenue Charles-Quint, 140 1083 Ganshoren

AC GANSHOREN
AC GANSHOREN
Rue Sergent Sorensen, 30 ECOLE 1 1083 Ganshoren

Informations pratiques

Code EAN : 541448912000025126
N° Compteur : 68041593
Période de facturation : 01/08/2020 au 31/08/2020
Durée du contrat : 10 mois

Gestionnaire réseau électricité : SIBELGA

Solde facture

Énergie	Distribution	Cotisation surcharge	TVA	TOTAL (TVAC)
€ 0.07	€ 0.08	€ 0.07	0.04 €	€ 0.26

Ce montant est à verser sur notre compte IBAN BE XX XXXX XXXX XXXX 513/435/415/341 avant le 15/10/2020 avec la communication suivante

Consommation d'énergie

Volume prélevé sur le réseau public	Volume autoconsommé local	Complément fournisseur agréé
429.441 kWh	1.971195 kWh	427.4698 kWh

Détail relevé d'index

	Quantité	Prix unitaire (HTVA)	TVA	Montant (HTVA)	TVAC
Coût de l'énergie		3.4 c€/kWh		0.07 €	0.08 €
Coût de l'énergie solaire	1.97 kWh	3.4 c€/kWh	21%	0.0670206 €	0.08 €
Coût du réseau		3.9280 c€/kWh		0.08 €	0.09 €
Tarif d'utilisation du réseau	1.97 kWh	3.9280 c€/kWh	21%	0.0774293 €	0.09 €
Surcharges et cotisations		3.4877 c€/kWh		0.07 €	0.08 €

STATUTS DE L'ASBL « »

Les fondateurs soussignés :
1
2
Réunis et
unanime

Convention Communauté - Consommateurs

Forme
Titre 1 -
La présente convention a été établie en date du/...../.....

1.1. Fo
L'association
spécifiquem
Entre
[Nom], [Prénom], né(e) le [date de naissance], enregistré(e) au registre national sous le numéro [n° de registre national], et domicilié(e) à [Adresse postale] [(Adresse e-mail)].

1.2. Dénc
L'asbl est dén
N° compteur EAN
N° compte en banque
[Nom de la société], [Forme de la société], dont le siège social est sis [Adresse du siège social] [(Adresse e-mail)], immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro, RPM de [lieu], représentée par [Madame/Monsieur] X agissant en qualité de [Qualité du représentant], dûment habilité à cet effet.

Remarques :
Cette dénomi
commande, sit
l'association, in
l'abréviation « A
Les documents d
- la dénomination
- l'indication préc
- le numéro d'entr
- les termes "regist
du siège de la pers
votre siège, consulte
- le numéro d'au ma
établi en Belgique,
- le cas échéant, l'adri
- le cas échéant, l'ind
Toute personne qui in
mentions ne figure pe
engagements qui y sont

N° compteur EAN : [compléter]
N° compte en banque : [compléter]

Ci-après désigné(e) le « **Consommateur** » d'une part.

ET
[Nom de la communauté d'énergie], [Forme de la société], dont le siège social est sis [Adresse du siège social] [(Adresse e-mail)], immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro, RPM de [lieu], représentée par [Madame/Monsieur] X agissant en qualité de [Qualité du représentant], dûment habilité à cet effet.

1.3. Sièg
Le siège social de l'ASBL e
à l'adresse suivante

1.4. Duré
L'ASBL est constituée pour

Ci-après désignée « **Communauté « XXX »** » d'autre part.

Ci-après désignées collectivement les « **Parties** » ou individuellement une « **Partie** ».

Il est convenu ce qui suit :

ETAPES MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Etape 1 – Définition du projet

- Identification du **type** de projet (CE, P2P, CAAC)
- Localisation du **site** de production
- **Mobilisation** des participants (sauf pair-à-pair)



Etape 2 - Dimensionnement du projet

- Estimation des **volumes** d'électricité produits et consommés par les participants
- Choix de la **méthode** de répartition (sauf pair à pair)
- Définition du **tarif** et du **modèle économique**



Etape 3 – Démarches administratives



- Juridiques

- **Conventions** entre titulaire du point d'injection et participants
- **Formulaire de déclaration** auprès de Sibelga
- Si communauté :
 - ✓ Création d'une **entité juridique**
 - ✓ Rédaction des **statuts**
 - ✓ Demande d'**autorisation** auprès de Brugel



- Comptables et financières

- Assujettissement à la **TVA** ;
- **Facturation** ;
- Si investissement collectif, déterminer les **modalités de financement** :
 - ✓ Fonds propres
 - ✓ Emprunt
 - ✓ Tiers investisseur



Etape 4 – Implémentation technique

- Installation des nouveaux **moyens de production**
- Installation des **compteurs intelligents** (Sibelga)

Etape 5 - Gestion du projet

- Gestion des premières **factures** ;
- Gestion des **entrées et sorties** des participants ;
- Gestion de la **trésorerie** ;



Des questions ?

Le facilitateur partage et communauté d'énergie

E-mail: facilitateur-pce@environnement.brussels

